

Forum 2021 de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle

Promouvoir le dialogue transnational
entre les systèmes judiciaires

10 au 12 novembre 2021

Programme

Règles applicables au Forum

Afin de promouvoir un dialogue ouvert entre les juges, le Forum de l'OMPI à l'intention des juges spécialisés en propriété intellectuelle appliquera la règle de Chatham House. Les participants seront libres d'utiliser les informations échangées pendant le Forum, mais ni l'identité ni l'appartenance des conférenciers, ni celle de tout autre participant, ne doivent être révélées.

Les conférenciers prendront la parole à titre personnel, en exprimant leurs propres opinions et points de vue, qui ne seront pas nécessairement ceux du Secrétariat ou des États membres de l'OMPI.

Il n'y aura pas de diffusion publique du Forum sur le Web.

Remerciements

Les travaux de l'Institut judiciaire de l'OMPI sont encadrés par le Conseil consultatif des juges de l'OMPI, à savoir :

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie à Sydney (Australie) (présidente); Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni); Souad EL FARHAOUI, juge et conseil à la Cour de cassation et directrice de la formation à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat (Maroc); Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne); LI Jian, vice-président du tribunal, Division des droits de propriété intellectuelle, Cour suprême du peuple, Beijing (Chine); Tati MAKGOKA, juge à la Cour suprême d'appel, Bloemfontein (Afrique du Sud); Max Lambert NDÉMA ELONGUÉ, magistrat, directeur adjoint chargé du contentieux administratif, des litiges financiers et comptables, Ministère de la justice, Yaoundé (Cameroun); Lyudmila NOVOSELOVA, présidente du Tribunal de la propriété intellectuelle, Moscou (Fédération de Russie); Kathleen M. O'MALLEY, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique); SHITARA Ryuichi, ancien président de la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon); Maitree SUTAPAKUL, président de la Cour d'appel des affaires spécialisées, Bangkok (Thaïlande); et Ricardo Guillermo VINATEA MEDINA, juge à la septième chambre spécialisée du contentieux administratif, Haute Cour de justice de Lima (Pérou).

Mercredi 10 novembre

13 h 00 – 13 h 15

Ouverture

Daren TANG, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Annabelle BENNETT, ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie); présidente du Conseil consultatif des juges de l'OMPI

Maîtresse de cérémonie

Nahal ZEBARJADI, juriste, Institut judiciaire de l'OMPI

13 h 15 – 13 h 40

Session 1 : Gestion des affaires judiciaires relatives aux brevets

- Tour d'horizon des structures judiciaires, des instances de décision et des procédures concernant les litiges en matière de brevets
- Formation judiciaire au règlement des litiges en matière de brevets
 - Comment les juges peuvent-ils faire preuve d'initiative dans le traitement des affaires dont ils sont saisis?
 - Intérêt de l'éducation formelle et informelle

Conférenciers

Jeremy FOGEL, directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute; ancien directeur du Federal Judicial Center (États-Unis d'Amérique)

Peter S. MENELL, professeur, faculté de droit de Berkeley; directeur de l'enseignement, Berkeley Judicial Institute (États-Unis d'Amérique)

MIN Eun-Joo, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI

13 h 40 – 14 h 30

Session 2 : Difficultés liées à la spécificité des affaires judiciaires relatives aux brevets

- Quels sont les défis communs auxquels les juges sont confrontés dans la gestion des litiges en matière de brevets (par exemple, l'étendue de la communication préalable (« discovery »), l'étendue du litige, la

séparation des questions faisant l'objet du litige, l'établissement des faits techniques)?

- Aperçu de pratiques destinées à garantir une diligence, une efficacité et une cohérence accrues du traitement judiciaire des litiges en matière de brevets, avant, pendant et après le procès ?
- Avantages de la mise en place d'outils de gestion des affaires spécifiques et obstacles à leur utilisation

Animateur

Kent JORDAN, juge à la Cour d'appel du troisième circuit des États-Unis d'Amérique, Philadelphie (États-Unis d'Amérique)

Conférenciers

Stephen BURLEY, juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

HE Juan, juge principale, Chambre de la propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple, Beijing (Chine)

Eduardo Azuma NISHI, juge à la cour de justice de São Paulo (Brésil)

David UNTERHALTER, juge par intérim à la Cour suprême d'appel à Bloemfontein (Afrique du Sud)

14 h 30 – 15 h 25

Session 3 : Les juges et rôle des experts dans les affaires judiciaires relatives aux brevets

- Pour quelles raisons les juges font-ils appel à des experts dans les affaires relatives aux brevets?
- Comment le juge se familiarise-t-il avec le droit des brevets et la technologie objet du litige?
- Comment le juge tranche-t-il lorsque les avis d'experts divergent et comment motive-t-il ses conclusions?
- L'interprétation des revendications d'un brevet constitue-t-elle une question de droit ou de fait? L'activité inventive/la non-évidence constitue-t-elle une question de droit ou de fait? Quel est le rôle du juge/du jury et quel est celui des experts dans les décisions qui sont prises à ce sujet?

Animateur

Klaus GRABINSKI, juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Conférenciers

LEE Kyuhong, juge au tribunal des brevets de Daejeon (République de Corée)

Kathleen M. O'MALLEY, juge à la Cour d'appel du circuit fédéral, Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique)

Valerie THEAN, juge à la Haute Cour de justice de la Cour suprême (Singapour)

15 h 25 – 15 h 30

Clôture de la première journée

Jeudi 11 novembre

13 h 00 – 13 h 20

Réflexions sur la première journée : Dialogue entre les principaux intervenants et les animateurs des sessions

Intervenante principale de la session 2

Tamar AVRAHAMI, juge au tribunal de district de Tel-Aviv (Israël)

Intervenante principale de la session 3

Angela FURLANETTO, juge à la Cour fédérale, Ottawa (Canada)

Dialogue avec les animateurs

Kent JORDAN
Klaus GRABINSKI

13 h 20 – 13 h 35

Activités de l'OMPI dans le domaine de l'administration judiciaire de la propriété intellectuelle

Conférencière

MIN Eun-Joo, directrice de l'Institut judiciaire de l'OMPI

13 h 35 – 14 h 30

Session 4 : Procédures d'invalidation/d'annulation de brevets

- À quel moment de la procédure la question de l'invalidité du brevet est-elle abordée?
- Délai pour la contestation de la validité
- Interprétation des revendications (examen administratif et judiciaire)
- Prise en compte des résultats imprévisibles d'une invention
- Force probante des rapports techniques dans les procédures d'annulation de brevets

Animateur

Jeremy FOGEL

Conférenciers

ASAI Ken, juge à la Haute Cour de la propriété intellectuelle, Tokyo (Japon)

Hugo R. GÓMEZ APAC, juge au Tribunal de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

Charlotte MAY, juge adjointe à la Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

14 h 30 – 15 h 25

Session 5 : Affaires de contrefaçon de brevets

- Contrefaçon de brevet par équivalence
- Contrefaçon directe et indirecte de brevet
- Établir la véracité de la contrefaçon alléguée

Animateur

Colin BIRSS, juge à la Cour d'appel d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Conférenciers

Lyudmila NOVOSELOVA, présidente du Tribunal de la propriété intellectuelle, Moscou (Fédération de Russie)

Prathiba SINGH, juge à la Haute Cour de Delhi, New Delhi (Inde)

Peter TOCHTERMANN, président de la Chambre des brevets, Tribunal régional de Mannheim (Allemagne)

15 h 25 – 15 h 30

Clôture de la deuxième journée

Vendredi 12 novembre

13 h 00 – 13 h 20

Réflexions sur la deuxième journée : Dialogue entre les principaux intervenants et les animateurs des sessions

Intervenante principale de la session 4

Rian KALDEN, juge principale à la Cour d'appel, La Haye (Pays-Bas)

Intervenante principale de la session 5

Carine GILLET, première vice-présidente du Tribunal judiciaire de Lille (France)

Dialogue avec les animateurs

Jeremy FOGEL
Colin BIRSS

13 h 20 – 14 h 00

Session 6 : Questions propres aux litiges en matière de brevets portant sur des produits biologiques ou pharmaceutiques

- Comment les brevets portant sur des produits biologiques ou pharmaceutiques sont-ils traités dans le monde actuel?
 - Utilisations médicales secondaires : entre brevetabilité et contrefaçon
 - Rôle des données postérieures à la publication et des arguments de plausibilité

Animateur

Annabelle BENNETT

Conférenciers

DU Weike, juge principal, Division des droits de propriété intellectuelle, Cour suprême du peuple, Beijing (Chine)

Roberto ROMANDINI, membre juriste, Chambre des recours de l'Office européen des brevets, Organisation européenne des brevets, Munich (Allemagne)

14 h 00 – 14 h 40

Session 7 : Dommages-intérêts

- Principes régissant le calcul des dommages-intérêts et difficultés
- Sanction ou réparation?
- Éléments de preuve servant à la détermination des dommages-intérêts

Animatrice

Prathiba SINGH

Conférenciers

Samuel GRANATA, juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

KIM Kwangnam, juge au tribunal de district de Daegu (République de Corée)

14 h 40 – 15 h 20

Table ronde : L'avenir de la gestion des affaires judiciaires relatives aux brevets

- Technologie et gestion des affaires judiciaires (administration à distance)
- Médiation : Dans quelle mesure un juge peut-il pousser les parties à recourir à la médiation?
- Comment la gestion des affaires peut-elle contribuer à rendre les litiges en matière de brevets moins dispendieux, en particulier pour les PME?

Animatrice

Kathleen M. O'MALLEY

Conférenciers

Annabelle BENNETT
Colin BIRSS
Jeremy FOGEL
Klaus GRABINSKI
Kent JORDAN
Prathiba SINGH

15 h 20 – 15 h 30

Clôture

Annabelle BENNETT

Marco ALEMÁN, sous-directeur général, Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation de l'OMPI

Conférenciers



Tamar AVRAHAMI

Juge au tribunal de district de Tel Aviv (Israël)

Mme Avrahami a été nommée au tribunal de district de Tel Aviv en 2012.

En cette qualité, elle fait partie du collège de juges chargés de statuer sur de nombreuses affaires de propriété intellectuelle, et en particulier sur des litiges en matière de brevets, dont est saisi le tribunal, qui est l'une des deux seules juridictions israéliennes habilitées à connaître des recours formés contre les décisions du service d'enregistrement des brevets. Mme Avrahami a siégé au Magistrates Court de Tel Aviv de 2003 à 2012.

Elle a commencé sa carrière comme stagiaire auprès du juge S. Levin à la Cour suprême d'Israël et a été admise au barreau israélien en 1993. Elle a travaillé dans un important cabinet d'avocats de Tel Aviv, ainsi que comme conseillère juridique pour IBM en Israël, en Grèce et à Chypre.

Mme Avrahami donne régulièrement des conférences sur la propriété intellectuelle et sur d'autres questions de droit dans le cadre de formations judiciaires, mais aussi dans d'autres enceintes.

Mme Avrahami a fait ses études à la faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem, où elle a obtenu son diplôme avec la mention très bien et est également titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Chicago.



Annabelle BENNETT

Ancienne juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Jusqu'en mars 2016, la juge Annabelle Bennett a été juge à la Cour fédérale de l'Australie, siégeant dans de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en

appel. Elle a également siégé en tant que juge suppléante de la Cour suprême du Territoire de la Capitale australienne. Avant sa nomination à la Cour fédérale, Mme Bennett exerçait en tant qu'avocate principale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Mme Bennett a également exercé les fonctions de présidente du Tribunal du droit d'auteur de l'Australie, de présidente du Conseil national australien pour la santé et la recherche médicale et de vice-présidente de la Cour administrative d'appel australienne. Elle est actuellement rectrice de l'Université de Bond; présidente du Conseil de lutte contre la discrimination de la Nouvelle-Galles-du-Sud; arbitre au Tribunal arbitral du sport; présidente de Land Services SA; présidente de l'Organisation australienne pour la science et la technologie nucléaire; membre de l'Institut GARVAN pour la recherche médicale; membre de l'organisation Chief Executive Women; et membre du Conseil consultatif de la Faculté de droit de l'Université chinoise de Hong Kong.

Mme Bennett est titulaire d'un doctorat de biochimie, d'un diplôme de droit ainsi que d'un doctorat honorifique de l'Université de Nouvelle-Galles-du-Sud et de l'Université nationale australienne.



Colin BIRSS

Juge à la Cour d'appel de l'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Colin Birss a été nommé juge à la Cour d'appel de l'Angleterre et du Pays de Galles et vice-président de la Chambre civile en 2021.

M. Birss a été admis au barreau de l'Angleterre en 1990 où il a exercé dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle. Il a été promu conseiller de la Reine en 2008. En 2010, il a quitté le barreau pour devenir juge de ce qui est aujourd'hui le tribunal de la propriété intellectuelle pour les entreprises et président du tribunal du droit d'auteur du Royaume-Uni. En 2013, il a été nommé à la Haute Cour de

justice (cour de la chancellerie), où il a siégé dans les chambres du droit des affaires et de la propriété foncière, et en 2019, il est devenu juge chargé du tribunal des brevets.

M. Birss a obtenu un diplôme de métallurgie et de sciences des matériaux du Downing College de Cambridge, et a suivi sa formation juridique à la City University de Londres.



Stephen BURLEY

Juge à la Cour fédérale de l'Australie, Sydney (Australie)

Le juge Burley siège à la Cour fédérale de l'Australie depuis 2016. En sa qualité de juge dans le domaine de la propriété intellectuelle, il connaît de nombreuses affaires de propriété intellectuelle en première instance et en appel. Il intervient en outre souvent comme animateur, chercheur ou conférencier lors de conférences et de séminaires dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Avant sa nomination à la Cour, le juge Burley a travaillé comme avocat plaidant pour 5 Wentworth Chambers à Sydney, de 1993 à 2016. Il a été nommé avocat-conseil en 2007. Alors qu'il était au Barreau, le juge Burley a travaillé dans le domaine de la propriété intellectuelle et s'est spécialisé dans les affaires de brevets, de droits d'auteur, de marques, de dessins et modèles et de renseignements confidentiels. Il a également plaidé dans des affaires portant sur les pratiques commerciales, le droit de la concurrence et de la consommation et le droit administratif. Une grande partie des affaires de brevets dont il s'est occupé concernaient le secteur pharmaceutique, celui des télécommunications, ou d'autres secteurs de haute technologie.

Le juge Burley a obtenu un diplôme en arts et en droit de l'Université de Sydney en 1987, puis une maîtrise de droit de la London School of Economics and Political Science. En 1982, l'Australian Music Examinations Board lui a décerné le titre d'Associate in Music, Australia.



DU Weike

Juge principal, Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple, Beijing (Chine)

M. Du siège à la Division des droits de propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple depuis 2010. Auparavant, il a travaillé comme examinateur de brevets au Conseil de réexamen de l'Office national de la propriété intellectuelle de la Chine de 2004 à 2009, où il a traité plus de 150 procédures administratives en matière de brevets.

M. Du a rendu un certain nombre de décisions de référence dans des affaires de propriété intellectuelle et publié une vingtaine d'articles sur le droit de la propriété intellectuelle.

M. Du est titulaire d'une licence de génie électrique et de droit de l'Université des sciences et des technologies de HuaZhong, d'une maîtrise de droit de l'Université de Xiamen et d'une maîtrise de droit de Temple University, qu'il a obtenue grâce à une bourse DuPont.



Jeremy FOGEL

Directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute; ancien directeur du Federal Judicial Center (États-Unis d'Amérique)

Le juge Fogel est le premier directeur exécutif du Berkeley Judicial Institute. Avant d'être nommé à ce poste, il a été directeur du Federal Judicial Center à Washington, D.C. (2011-2018), juge de district pour le district nord de la Californie (1998-2011) et juge aux cours supérieure (1986-1998) et municipale (1981-1986) du comté de Santa Clara.

M. Fogel a été membre du corps professoral du Federal Judicial Center, chargé de cours à la Stanford Law School, il a enseigné dans le cadre du California Continuing Judicial Studies Program et au California Judicial College, et a participé en tant que membre du corps professoral à des échanges juridiques dans plus d'une dizaine de pays étrangers. Il a obtenu sa licence de l'Université Stanford en 1971 et son doctorat en droit de la Harvard Law School en 1974.

M. Fogel s'est vu décerner de nombreuses distinctions, dont le Prix du président pour services exceptionnels rendus au système judiciaire californien par la California Judges Association et le prix Vanguard pour sa contribution remarquable au droit de la propriété intellectuelle par le barreau de Californie. En 2002, il a reçu une reconnaissance spéciale de l'Association des avocats du comté de Santa Clara pour avoir incarné les normes les plus élevées de professionnalisme dans la magistrature.



Angela FURLANETTO

**Juge à la Cour fédérale,
Ottawa (Canada)**

Mme Furlanetto a été nommée juge à la Cour fédérale du Canada le

26 février 2021. Durant les deux années qui ont précédé sa nomination, elle a été greffière et juge chargée de la gestion de l'instance à la Cour fédérale.

Auparavant, Mme Furlanetto a exercé dans tous les domaines du droit de la propriété intellectuelle en qualité d'associée au cabinet Dimock Stratton LLP, puis pour la firme DLA Piper (Canada) LLP. Elle plaquait régulièrement devant les tribunaux fédéraux, ce qui lui a valu la reconnaissance de ses pairs dont témoigne son inscription dans de nombreux annuaires professionnels comme avocate de premier plan dans le règlement des litiges de propriété intellectuelle, en particulier pour ses travaux dans le domaine des litiges en matière de brevets. Elle a été admise au barreau de l'Ontario en 1998, et a exercé comme mandataire en brevets et conseil en marques.

Elle a été présidente de la Section nationale de la propriété intellectuelle de l'Association du barreau canadien, membre du Comité des utilisateurs de propriété intellectuelle de la Cour fédérale et représentante de la Section de la propriété intellectuelle du Comité de liaison entre la magistrature des cours fédérales et le barreau. Mme Furlanetto a également été chercheuse à l'Institut de la propriété intellectuelle du Canada, dont elle a présidé le Comité du contentieux. Mme Furlanetto fait partie des fondateurs du tribunal-école Harold G. Fox, seul tribunal du genre au Canada dans le domaine de la propriété intellectuelle, qu'elle a présidé pendant 10 ans. Mme Furlanetto a fait ses études à l'Université McMaster, où elle a obtenu une licence de

biochimie avec mention *summa cum laude* en 1991 et à la Western University, où elle a obtenu une maîtrise de biochimie en 1993 et une licence de droit en 1996.



Carine GILLET

Première vice-présidente du Tribunal judiciaire de Lille (France)

Magistrat de l'ordre judiciaire, issu du concours étudiant, de formation civiliste, Mme Gillet a exercé des fonctions essentiellement civiles, dans différents tribunaux depuis 1993.

De septembre 2014 à août 2021, elle a occupé un poste à la Troisième chambre du Tribunal de grande instance de Paris, devenu Tribunal judiciaire, spécialisée en matière de propriété intellectuelle, ayant une compétence exclusive nationale, en matière de brevets (français et européens), en matière de marques de l'Union européenne et en matière de dessins et modèles communautaires et ayant une compétence partagée avec dix autres tribunaux français pour les autres titres (marques et dessins et modèles français, droit d'auteur).

Mme Gillet vient de quitter ces fonctions, pour rejoindre le Tribunal judiciaire de Lille, pour y traiter le contentieux des référés.

Elle collabore depuis plusieurs années, avec l'Ecole Nationale de la Magistrature et avec l'OMPI, pour dispenser des enseignements en matière de propriété intellectuelle.



**Hugo Ramiro GÓMEZ
APAC**

Juge à la Cour de justice de la Communauté andine, Quito (Équateur)

M. Gómez est juge à la Cour de justice de la Communauté andine, qu'il a présidée de 2016 à 2019. Auparavant, il a occupé plusieurs postes dans son pays natal, le Pérou, notamment celui de secrétaire technique de la Commission de la libre concurrence et du Tribunal de la défense de la concurrence, ainsi que de vice-président

de la Commission de protection des consommateurs de l'Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle du Pérou.

M. Gómez a également été directeur des affaires juridiques au Ministère de la justice et des droits de l'homme du Pérou et président du Conseil d'administration de l'Agence péruvienne pour l'évaluation et l'application de la loi en matière d'environnement. Il a été professeur de droit administratif et de droit de la concurrence à l'Université nationale de San Marcos, à l'Université des sciences appliquées du Pérou et à l'Université catholique pontificale du Pérou.

M. Gómez a étudié le droit à l'Université nationale de San Marcos et est titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université des sciences appliquées du Pérou.



Klaus GRABINSKI

Juge à la Cour fédérale de justice, Karlsruhe (Allemagne)

Le juge Grabinski siège à la Cour fédérale de justice de

l'Allemagne (Bundesgerichtshof) depuis 2009. Il est membre de la dixième chambre civile (X. Zivilsenat) qui a notamment compétence pour connaître des litiges en matière de brevets. Avant cette nomination, il a été président du Tribunal de district de Düsseldorf de 2001 à 2009, où il a présidé une chambre civile qui s'occupait principalement des litiges en matière de brevets. M. Grabinski a été juge à la Cour d'appel de Düsseldorf de 2000 à 2001 et chargé de recherche en droit à la Cour fédérale de justice de 1997 à 2000. De 1992 à 1997, il a été juge au Tribunal de district de Düsseldorf.

M. Grabinski a étudié le droit aux universités de Trèves, Genève et Cologne et a été assistant universitaire à l'Université de Trèves. Il est coauteur d'un commentaire sur la Convention sur le brevet européen (Benkard, Europäisches Patentübereinkommen) et d'un commentaire sur la loi allemande sur les brevets (Benkard, Patentgesetz, 10e édition). Il est l'auteur d'une multitude d'articles concernant le droit des brevets, la procédure civile et le droit international privé et intervient dans des conférences nationales et internationales sur le droit de la propriété intellectuelle.



Samuel GRANATA

Juge à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg)

Le juge Granata siège à la Cour d'appel d'Anvers (Belgique) et à la Cour de justice du Benelux (Luxembourg). Il est membre externe de la Grande Chambre de recours de l'Office européen des brevets (OEB). Avant d'être nommé juge, il était avocat-conseil, médiateur en propriété intellectuelle et assistant universitaire à l'Université catholique de droit de Louvain (Belgique).

M. Granata est membre du Conseil Benelux de la propriété intellectuelle et membre permanent du Conseil consultatif fédéral belge de la propriété intellectuelle (section propriété industrielle). Il a été membre du Groupe sur le cadre juridique de la juridiction unifiée du brevet (sous-groupe 1 : règlement interne du tribunal et sous-groupe 6 : règles en matière de médiation et d'arbitrage) et est actuellement membre du Groupe d'experts de la Commission européenne sur la concession de licences et l'évaluation des brevets essentiels à des normes.



Kent JORDAN

Juge à la Cour d'appel du troisième circuit des États-Unis d'Amérique, Philadelphie (États-Unis d'Amérique)

M. Jordan a été nommé juge de circuit des États-Unis d'Amérique pour le troisième circuit en 2006. Il a été juge au tribunal de district du Delaware de 2002 à 2006. Avant d'être juge, M. Jordan a été substitut du procureur et chef de la division civile du bureau du procureur des États-Unis d'Amérique pour le district du Delaware. Il a ensuite siégé aux conseils d'administration d'entreprises privées et travaillé comme associé dans un cabinet juridique de Wilmington (Delaware).

M. Jordan est professeur de droit adjoint à l'Université de Pennsylvanie et à l'Université Vanderbilt et est actuellement président du Conseil d'administration de l'American Inns of Court Foundation (la fondation des écoles de droit

des États-Unis d'Amérique), et siège également au conseil d'administration d'autres organisations à but non lucratif.

M. Jordan a obtenu une licence d'économie à l'Université Brigham Young en 1981 et un diplôme de *juris doctor* de l'Université de Georgetown en 1984.



HE Juan

**Juge principale,
Chambre de la propriété
intellectuelle de la Cour
suprême du peuple,
Beijing (Chine)**

Mme He a été nommée juge principale à la Chambre de la propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple de la Chine en 2020. Avant sa nomination, elle a occupé les fonctions ci-après à l'Université Tsinghua : chargée de cours, professeure associée et directrice adjointe du département de sciences sociales et de gestion à la Shenzhen International Graduate School, et directrice adjointe du Bureau de la concession de licences technologiques. Mme He a également dirigé un certain nombre de projets de recherche dans le domaine de la propriété intellectuelle et est l'auteur de nombreuses publications sur des questions de propriété intellectuelle, au nombre desquelles des monographies, des livres (en tant que rédactrice en chef ou cotraductrice) et des articles parus dans des revues spécialisées.

Depuis qu'elle a été nommée à la chambre de la propriété intellectuelle de la Cour suprême du peuple, Mme He a traité personnellement près d'une centaine d'affaires et a pris part au règlement de plus de 200 litiges, notamment des recours civils et des recours administratifs en matière de brevets, des litiges portant sur des obtentions végétales, des affaires de lutte contre la concurrence déloyale et contre les monopoles.

Mme He est titulaire d'un diplôme d'ingénieur qu'elle a obtenu à l'Université de technologie d'Hefei et de diplômes de droits qui lui ont été décernés par l'Université Tsinghua (licence et maîtrise) et l'Université de Pékin (doctorat en propriété intellectuelle).



Rian KALDEN

**Juge principale à la
Cour d'appel de La Haye
(Pays-Bas)**

Mme Kalden a été nommée à la Cour d'appel de

La Haye en septembre 2013 et a dirigé pendant cinq ans la division qui, entre autres, traite tous les litiges de propriété intellectuelle, y compris ceux relatifs aux brevets. En sa qualité de juge principale, elle s'occupe désormais principalement des litiges en matière de brevets. En juillet 2018, elle a été nommée juge à la Cour de justice du Benelux, devant laquelle sont formés les recours contre les décisions des offices des marques du Benelux.

Mme Kalden a été nommée juge pour la première fois en 2002 au Tribunal de district de La Haye, où elle a exercé à la Chambre des brevets. De 2005 à mi-2008, elle a été juge à la Chambre pénale du Tribunal de district de Haarlem, dont elle est devenue présidente en 2007. Elle est ensuite retournée à la Chambre de la propriété intellectuelle du Tribunal de district de La Haye (qu'elle a dirigée à partir de 2009), où elle a traité divers types de litiges de propriété intellectuelle, surtout dans le domaine des brevets.

Avant d'être nommée juge, Mme Kalden a exercé au barreau d'Amsterdam au sein du cabinet Stibbe, d'abord au Département de la propriété intellectuelle, et a également pratiqué le droit des sociétés.

Mme Kalden a obtenu son diplôme à l'Université de Leiden en 1989 et une maîtrise à l'Université de Londres en 1990. Elle intervient régulièrement lors de conférences nationales et internationales sur le droit des brevets et les questions connexes.



ASAI Ken

**Juge à la Haute Cour de
la propriété
intellectuelle, Tokyo
(Japon)**

M. Asai est juge depuis 1991 (mais n'a pas siégé entre 1995 et 1998). Il a été nommé à la Haute Cour de la propriété intellectuelle pour la première fois en 2007 (jusqu'en 2010), puis à nouveau

en 2021. Il a également été juge à la Haute Cour de Tokyo et au Tribunal de district de Tokyo, ainsi que dans d'autres juridictions civiles du Japon.

De 1995 à 1997, M. Asai a travaillé au Bureau des traités du Ministère des affaires étrangères du Japon, où il était responsable des aspects des accords internationaux relatifs aux droits de propriété intellectuelle. Il a joué un rôle important dans l'adhésion du Japon au Traité sur le droit des marques. Il a également traité de nombreux différends commerciaux internationaux, notamment les différends relatifs aux droits voisins opposant les États-Unis d'Amérique et le Japon et l'Union européenne et le Japon dont a été saisie l'OMC.

Le juge Asai a obtenu son diplôme à l'Université de Tokyo en 1989, et une maîtrise de droit de la Columbia University en 1994.



KIM Kwangnam

Juge au tribunal de district de Daegu (République de Corée)

M. Kim siège actuellement à la chambre de la propriété intellectuelle du tribunal de district de Daegu. Il a également siégé au tribunal des brevets durant trois ans, jusqu'en 2021. Durant cette période, il a également dirigé le Centre international de recherche sur le droit de la propriété intellectuelle du tribunal des brevets.

M. Kim a été nommé juge en 2010, au tribunal de district de Daegu, puis au tribunal de district de Suwon. En 2013, il a été reconnu comme l'un des juges les plus compétents par le barreau de Daegu.

M. Kim a également travaillé en tant qu'expert à la commission préparatoire du tribunal de la plateforme de propriété intellectuelle, groupe d'étude représentant l'industrie, les milieux universitaires et les pouvoirs judiciaire et législatif constitué pour réformer le système juridictionnel de la propriété intellectuelle de la République de Corée. Il est conseiller à l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO). Il a participé à de nombreuses rencontres internationales sur la propriété intellectuelle, notamment du Comité permanent du droit des brevets et du Comité permanent du droit d'auteur et des droits

connexes de l'OMPI, et dispensé des formations sur le droit des marques et le droit des brevets dans le cadre de programmes organisés par l'OMPI.

M. Kim est titulaire d'une licence de droit de l'Université Yonsei et d'une maîtrise de droit et de technologie de la Faculté de droit de Berkeley. Il s'est en outre vu accorder des bourses en tant que juge invité auprès des cours supérieures de l'État de Californie et du tribunal de district des États-Unis d'Amérique pour le district nord de l'État de Californie en 2017. M. Kim est analyste financier agréé.



LEE Kyuhong

Président du tribunal des brevets de la République de Corée à Taejon (République de Corée)

Le juge Lee est le président du tribunal des brevets de la République de Corée. Il a été nommé juge pour la première fois en 1995 et, depuis lors, il a siégé dans un certain nombre de juridictions, notamment à la Haute Cour de Séoul et à la chambre de la propriété intellectuelle du tribunal central de district de Séoul. Il a également été détaché en qualité de spécialiste auprès de la Cour constitutionnelle de Corée.

M. Lee est commissaire de la Commission coréenne du droit d'auteur depuis 2012 et a exercé le rôle de secrétaire exécutif de la communauté des juges spécialisés en propriété intellectuelle. Il enseigne le droit civil et le droit de la propriété intellectuelle à l'Institut de recherche et de formation judiciaires (JRTI) et dans des facultés de droit, et a passé un an en tant que professeur invité au Franklin Pierce Law Center en 2005-2006. Il a publié de nombreux articles et est l'auteur du chapitre sur la propriété intellectuelle de l'ouvrage intitulé "Korean Business Law: The Legal Landscape and Beyond" (Carolina Academic Press, 2009).

M. Lee est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université Yonsei, d'une maîtrise en ingénierie du KAIST (Korea Advanced Institute of Science and Technology) et d'une double licence en économie et en droit.



Charlotte MAY

Juge suppléante à la Haute Cour de justice de l'Angleterre et du Pays de Galles, Londres (Royaume-Uni)

Mme May, QC, est depuis peu juge suppléante à la Haute Cour de justice de l'Angleterre et du Pays de Galles. Elle siègera dans les chambres du droit des affaires et de la propriété foncière, et a également été nommée pour siéger au tribunal des brevets. Elle occupe ces fonctions à temps partiel et poursuit parallèlement sa pratique au barreau de l'Angleterre dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle.

Mme May a été admise au barreau en 1995. Elle a été la première femme à être nommée conseil du Contrôleur en 2008, pour représenter l'Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni devant les juridictions nationales et le Royaume-Uni devant les juridictions internationales dans les affaires de propriété intellectuelle. Elle a été promue conseillère de la Reine en 2014 et est la première femme QC à diriger un procès en matière de brevets au tribunal des brevets.

Mme May est chercheuse au Brasenose College d'Oxford, où elle a obtenu son diplôme de premier cycle en biochimie. Elle a suivi sa formation en droit à la City University de Londres.



Peter S. MENELL

Professeur à la faculté de droit de Berkeley et directeur de l'enseignement au Berkeley Judicial Institute (États-Unis d'Amérique)

Peter S. Menell est professeur de droit (financé par la fondation Koret) à la faculté de droit de l'Université de Californie Berkeley, cofondateur, ancien directeur exécutif et directeur du Berkeley Center for Law & Technology, et cofondateur et directeur de l'enseignement du Berkeley Judicial Institute.

Après avoir été assistant du juge Jon O. Newman à la Cour d'appel des États-Unis d'Amérique pour le deuxième circuit, en 1990, le professeur Menell a rejoint la faculté de droit de

l'Université de Californie à Berkeley, où il a axé ses travaux de recherche et son enseignement sur le droit de la propriété intellectuelle. En 2012-2013, il a été parmi les premiers spécialistes invités à l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique dans le cadre du programme Thomas Alva Edison.

M. Menell est l'auteur d'une centaine d'articles et de 15 ouvrages, parmi lesquels des manuels de premier plan et des traités de propriété intellectuelle. Il est l'auteur principal du guide judiciaire concernant la gestion des litiges internationaux en matière de brevets (Patent Case Management Judicial Guide), qui en est à sa troisième édition. Il a également organisé une soixantaine de programmes de formation à la propriété intellectuelle pour le compte du Federal Judicial Center depuis 1998.

Le professeur Menell a obtenu sa licence au M.I.T., son doctorat (en économie) à l'Université Stanford, et son diplôme de *juris doctor* à la faculté de droit de l'Université Harvard.



Lyudmila NOVOSELOVA

Présidente du tribunal de la propriété intellectuelle, Moscou (Fédération de Russie)

La juge Novoselova est depuis 2013 présidente du tribunal de la propriété intellectuelle, premier tribunal spécialisé de la Fédération de Russie.

Mme Novoselova a commencé sa carrière judiciaire en tant que juge à la Cour suprême d'arbitrage de Russie, où elle a été nommée en 1992. Avant d'occuper ce poste, elle a travaillé à ce qui portait alors le nom d'arbitrage d'État de la République socialiste fédérative soviétique russe (RSFSR).

En outre, Mme Novoselova mène activement des activités scientifiques et pédagogiques. Elle est professeur et cheffe du Département de la propriété intellectuelle à l'Université de droit de Moscou O. I. Koutafine (MSAL).

Mme Novoselova a obtenu en 1984 un diplôme de la Faculté de droit de l'Université d'État de Moscou et est également titulaire d'un doctorat en sciences juridiques. Elle a été reconnue avocate honoraire de la Fédération de Russie.



**Kathleen
M. O'MALLEY**

**Juge à la Cour d'appel
du circuit fédéral,
Washington, D.C. (États-
Unis d'Amérique)**

La juge O'Malley a été nommée à la Cour d'appel du circuit fédéral des États-Unis d'Amérique en 2010. Avant cette nomination, elle a été juge au tribunal de district des États-Unis d'Amérique pour le district Nord de l'Ohio. Mme O'Malley a été premier substitut du procureur général et cheffe de cabinet du procureur général de l'Ohio Lee Fisher de 1992 à 1994, ainsi que conseillère principale du procureur général Fisher de 1991 à 1992. De 1982 à 1991, elle a été avocate plaidante dans des litiges complexes. En 2019, Mme O'Malley a été inscrite sur la liste des plus éminentes personnalités de tous les temps dans le domaine de la propriété intellectuelle (IP Hall of Fame).

Pendant les 16 années qu'elle a passées au tribunal de district, Mme O'Malley a présidé plus d'une centaine d'affaires de brevets et de marques et a siégé par désignation au tribunal de circuit des États-Unis d'Amérique pour le circuit fédéral. Mme O'Malley est également formatrice et dispense régulièrement un cours sur les litiges en matière de brevets à la Case Western Reserve University Law School. Elle est membre de la faculté du programme du Berkeley Center for Law & Technology qui forme les juges fédéraux au traitement des affaires de propriété intellectuelle.

Mme O'Malley est membre du conseil d'administration de la Sedona Conference, elle assure la liaison judiciaire avec le Local Patent Rules Committee du district Nord de l'Ohio et conseille les organismes nationaux qui publient des traités sur les litiges en matière de brevets.

Mme O'Malley a obtenu diplôme de *juris doctor* à la Case Western Reserve University School of Law, Order of the Coif, où elle a collaboré à la revue Law Review.



Prathiba M. SINGH

**Juge à la Haute Cour de
Delhi, New Delhi (Inde)**

Mme Singh a été nommée juge permanente de la Haute Cour de Delhi

en 2017. Avant d'être nommée juge, elle était l'une des plus éminentes avocates indiennes en matière de propriété intellectuelle. Elle a été nommée "Senior Advocate" par la Haute Cour de Delhi en 2013.

Mme Singh a été admise au barreau en 1991. Au cours de sa carrière judiciaire, elle a traité des affaires importantes dans tous les domaines de la propriété intellectuelle et a été associée-gérante de Singh & Singh. Elle a régulièrement plaidé devant la Cour suprême de l'Inde, la Haute Cour de Delhi, le tribunal de règlement des différends et de recours en matière de télécommunications (TDSAT), la Commission de recours en matière de propriété intellectuelle (IPAB) et l'Office indien des brevets. Elle s'est vu confier plusieurs autres rôles, dont celui d'Amicus Curiae par la Haute Cour de Delhi pour rationaliser le fonctionnement du Bureau du droit d'auteur, et dans un comité de haut niveau chargé de rationaliser l'examen des brevets. Elle a également joué un rôle de conseil auprès de plusieurs commissions parlementaires sur les modifications à apporter à la législation relative la propriété intellectuelle, notamment celle sur les brevets, le droit d'auteur et les indications géographiques.

Au cours de sa carrière, Mme Singh a reçu de nombreux prix, dont plusieurs prix annuels récompensant le meilleur avocat en propriété intellectuelle, le Prix "Managing IP's Asia Women in Business Law" et le Prix des 30 femmes d'affaires les plus puissantes en Inde en 2018. Ses articles ont été publiés dans des publications nationales et internationales de premier plan.

Elle a joué un rôle actif au sein de divers organismes professionnels et a notamment été présidente du groupe indien de l'Association asiatique d'experts juridiques en brevets (APAA); membre du comité directeur national de la Confédération des industries indiennes (CII) sur les droits de propriété intellectuelle; et membre du groupe de réflexion sur les droits de propriété intellectuelle chargé de rédiger la première politique nationale de l'Inde en matière de propriété intellectuelle en 2015.

Mme Singh est titulaire d'une licence de droit de l'University Law College de Bangalore, dont elle est sortie major de sa promotion. Elle est également titulaire d'un master (bourse ODASSS) de l'Université de Cambridge, où la bourse Prathiba M. Singh pour les étudiants en master a été créée en 2013, et où elle fait partie d'un cercle de conseillers pour l'Inde.



Eduardo Azuma NISHI

Juge à la Cour de justice de São Paulo (Brésil)

M. Nishi est juge à la Cour de justice de São Paulo, membre de la première chambre spécialisée du droit des sociétés, qui traite les affaires de propriété intellectuelle, les mises en recouvrement judiciaire et les faillites, les affaires concernant les sociétés à responsabilité limitée et les conflits pré et post-arbitrage et les franchises.

Auparavant, M. Nishi a travaillé durant 30 ans comme avocat dans le département du droit des affaires de différents cabinets d'avocats, et comme dirigeant d'entreprise et consultant dans le domaine fiscal.

Il est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de São Paulo, avec une spécialisation en droit des affaires, et titulaire d'une licence de gestion d'entreprise de la Fondation Getúlio Vargas (EAESP/FGV), ainsi que d'une maîtrise de droit commercial de l'Université catholique pontificale de São Paulo.



Roberto ROMANDINI

Membre juriste à la Chambre des recours de l'Office européen des brevets, Organisation européenne des brevets, Munich (Allemagne)

M. Romandini est membre juriste à la Chambre des recours de l'Office européen des brevets (OEB). Auparavant, de décembre 2012 à mai 2018, il a travaillé comme chercheur principal à l'Institut Max Planck pour l'innovation

et la recherche à Munich. Depuis 2013, il encadre un séminaire sur le droit des brevets au Centre du droit de la propriété intellectuelle de Munich. Il a également pratiqué le droit de la propriété intellectuelle dans un cabinet spécialisé de Milan pendant quatre ans.

M. Romandini a obtenu son diplôme de droit à l'Université de Pise et sa maîtrise à l'Université de Munich, où il s'est spécialisé dans le droit des brevets. Il a réalisé sa thèse de doctorat sur la brevetabilité des cellules souches humaines à l'Institut Max Planck pour le droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence à Munich.



Valerie THEAN

Juge à la Haute Cour de justice de la Cour suprême (Singapour)

Mme Thean est juge à la Haute Cour de justice de la Cour suprême depuis 2017. Elle y connaît des litiges de propriété intellectuelle. Elle a été nommée commissaire judiciaire pour la première fois en 2014. Elle a aussi exercé parallèlement comme présidente du tribunal des affaires familiales de 2014 à 2017.

Mme Thean a eu un parcours varié. Elle est entrée au service juridique de Singapour en 1992. Après avoir été assistante juridique auprès de différents juges, elle a occupé différentes fonctions dans l'administration publique, notamment celle de greffière adjointe à la Cour suprême, juge de district dans des tribunaux alors connus sous le nom de Subordinate Courts, conseillère principale au cabinet du procureur général, directrice générale (de la division juridique) et secrétaire adjointe au Ministère du droit et juge de district principale à la division du droit de la famille et de la justice des mineurs des tribunaux nationaux. Auparavant, elle a également été professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université nationale de Singapour.

Mme Thean est titulaire d'une licence (obtenue avec la mention très bien) du Downing College de l'Université de Cambridge, où elle a étudié grâce à une bourse du cabinet présidentiel, et d'une maîtrise de droit de la Faculté de droit de l'Université Harvard.



**Peter
TOCHTERMANN**

**Président de la Chambre
des brevets du tribunal
régional de Mannheim
(Allemagne)**

Le juge Tochtermann est juge au tribunal régional de Mannheim depuis 2010, notamment en qualité de président de la Chambre des brevets et de juge-médiateur dans les litiges de propriété intellectuelle. Auparavant, il était également membre du Conseil consultatif sur les brevets du tribunal régional supérieur de Karlsruhe, greffier du Conseil consultatif sur les brevets de la Cour suprême fédérale de l'Allemagne, et juge au tribunal local de Rastatt.

M. Tochtermann a également exercé un grand nombre de fonctions dans les domaines du droit et de la recherche. Il a travaillé comme chercheur et chercheur invité dans plusieurs institutions, notamment à l'Université de Heidelberg, au sein du Programme sur la négociation de la Faculté de droit de Harvard et à la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale, et comme procureur au parquet de Mannheim.

M. Tochtermann est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Heidelberg, où il est chargé de cours en droit de la propriété intellectuelle et a reçu un certain nombre de distinctions académiques.



David UNTERHALTER

**Juge par intérim à la
Cour suprême d'appel à
Bloemfontein (Afrique du
Sud)**

M. Unterhalter a été nommé juge à la Haute Cour en 2018. Depuis, il a été nommé juge par intérim à la Cour d'appel de la concurrence (en juin 2020) et à la Cour suprême d'appel.

Avant d'entrer dans la magistrature, M. Unterhalter a été membre du barreau de Johannesburg de 1990 à 2017, où il était spécialisé en droit de la concurrence (et dans d'autres domaines du règlement), en droit commercial et en droit constitutionnel. Il a été promu conseiller de la Reine en 2002. En 2009,

il a été admis au barreau de Londres et nommé avocat-résident à la Monckton Chambers. En sa qualité d'avocat, il a plaidé devant des cours et des tribunaux en Afrique du Sud, en Afrique australe et au Royaume-Uni.

M. Unterhalter a siégé dans un certain nombre de groupes spéciaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a été nommé à l'Organe d'appel de l'OMC qu'il a également présidé. Il a également siégé dans différents tribunaux d'arbitrage nationaux et internationaux.

M. Unterhalter est professeur de droit et enseigne à la Faculté de droit de l'Université du Cap; il a également enseigné à l'Université de Witwatersrand et été directeur de l'Institut Mandela.

M. Unterhalter est diplômé du Trinity College de Cambridge, de l'Université de Witwatersrand et du University College d'Oxford.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices